

FEDERATION VOILE - AVIRON

Le *CARNET* de *BORD* n°7

Mai 2007

Editorial

par Dominique CHAIGNON



A l'heure où nous préparons ce bulletin, nombreux sont ceux qui grattent, peignent, vernissent, regrément, améliorent leur bateau voile-aviron pour être fins prêts pour la quatrième édition de La Semaine du Golfe du Morbihan.



D'autres, probablement alléchés par les éditions précédentes, ont carrément mis en chantier un canot et passé leurs soirées d'hiver à découper, ajuster, poncer, visser, enduire avec dans le coin de la tête la vision de rêve d'une armada de voiliers traditionnels de toutes tailles naviguant en flottilles dans l'un des plus beaux sites maritimes.

Cette manifestation, qui s'inscrit désormais dans la durée, est devenue une grande classique, incontournable pour tous les bateaux voile-aviron, des grandes yoles au plus petit Doryplume, et certains viennent de loin en convoi, comme les voiles latines méditerranéennes de la CARAMED.

On doit ce succès à l'enthousiasme, à l'énergie, mais aussi au professionnalisme des organisateurs qui ont toujours fait un sans-faute. La FVA est fière de s'associer à cette manifestation et de contribuer, bien modestement encore, à faire de ce rendez-vous

bisannuel de début de saison un grand moment de convivialité voile-aviron avant que la flotte ne s'éparpille dans les nombreuses manifestations qui animeront le littoral pendant l'été. La FVA souhaite que, partout, les bateaux voile-aviron manifestent par leur élégance, leur dynamisme, leur nombre toujours plus grand la vitalité d'un mouvement qui doit affirmer ses valeurs et exiger sa reconnaissance.

Sommaire

- P1: Editorial
- P2: L'assemblée générale de la FVA
- P3: Vers un stage de formation fédéral Voile-aviron
- P4 et P5: le dossier Sécurité
- P6: Voiles et Avirons dans les Pertuis
- P7: Libérer les cales de mise à l'eau
- P8: Sur la panne des yoles / Calendrier.

A Noter:

Toutes les informations sont sur notre site Internet
<http://www.voileaviron.org>
Vous y trouverez un FORUM pour vous exprimer.

ASSEMBLEE GENERALE 2006 DE LA FVA

Actions et projets

L'Assemblée Générale de la FVA s'est tenue, comme chaque année, au Salon Nautique de Paris en décembre 2006, bonne occasion de tous se retrouver. Le compte rendu officiel peut être consulté sur le site Internet de la FVA.

Présidée par Dominique CHAIGNON, elle a permis de faire le point sur les principaux chantiers en cours et les premiers résultats obtenus. La construction d'une fédération nationale est une entreprise de longue haleine et certains peuvent être tentés de penser que rien ne bouge. Pourtant, après le vote des statuts en 2005, l'AG a été amenée en 2006 à entériner le Règlement Intérieur et ses différentes annexes, mettant ainsi un terme à la longue procédure de rédaction des textes statutaires indispensables.

Actions 2006

2006 aura également été l'année de la négociation et de la mise en place d'un contrat d'assurance et d'un système de licences individuelles qui est à la base de toute structure fédérale et un préalable incontournable avant que la FVA ne puisse s'engager dans des actions visibles du grand public (manifestations, stages de formation etc...).

2006 aura aussi été l'année de la bataille de la Taxe de navigation. En étant, avec d'autres, un interlocuteur actif, compétent et informé, la FVA a permis à Gérard d'Aboville, président du Conseil Sup. de la Navigation de Plaisance et de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial, d'intervenir efficacement auprès des Douanes et du Ministère des Finances et d'obtenir le vote au parlement de la détaxation des bateaux VA. Nous tenons à lui exprimer ici toute notre reconnaissance pour son action décisive au bénéfice de tous.

2006 aura enfin été l'année de la constitution et du dépôt de notre dossier d'agrément auprès de Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il convient désormais de faire avancer ce dossier auprès de l'Administration et du monde du nautisme sans négliger aucune démarche ni aucun appui. Ce sera long, mais nous mettons tous les atouts de notre côté.

Projets 2007

2007 devrait donc être logiquement l'année de la vraie mise en route de la FVA. Nous avons reçu un accueil très favorable des organisateurs de la Semaine du Golfe et la FVA participe à l'animation des activités VA de cette 4^{ème} édition qui promet d'être superbe.

La FVA va cette année lancer une campagne d'adhésions tous azimuts, car nous avons désormais besoin de toutes les forces vives du monde VA pour mettre en œuvre un programme chargé :

- organiser des manifestations spécifiquement VA sur les différentes façades littorales de la France,
- organiser et faire valider des stages de formation pour les pratiquants et plus particulièrement les encadrants VA,
- lancer de grandes actions nationales, comme le recensement et la «libération» des cales de mise à l'eau, et bien sûr développer des moyens modernes de communication pour créer un lien fort et efficace entre tous les amateurs de voile-aviron.

Certains nous reprochent de vouloir tout régenter, tout réglementer, aux dépens de la convivialité d'origine du mouvement. C'est nous faire un très mauvais procès et mal comprendre notre démarche qui vise au contraire à rendre le respect obligatoire de la législation en vigueur -sur les licences en particulier - aussi peu contraignante que possible pour nos adhérents.

Désormais, les outils sont là. Les projets aussi. La barque est à l'eau. Il nous faut désormais recruter l'équipage. Rejoignez- nous, exprimez vous, soutenez- nous.



FORMATION

AVIS DE STAGE FEDERAL

La FVA a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un stage de chef de bord

à **Mesquer**
à la Toussaint 2007

C'est un des objectifs majeurs de la FVA pour 2007 de voir se dérouler un stage test de chef de bord qui pourrait être proposé aux instances des ministères pour l'obtention future d'un agrément Jeunesse & Sports. Il rejoint le souhait des associations.

Ce stage s'appuiera sur le respect du cahier des charges établi par la FVA et la présence des bateaux voile aviron suivants :

- les Yoles de Bantry : Le Traict, Fille de Loire, Fée des Marais
- la baleinière, Stérenn
- les Yoles de Ness des Moutiers, Nantes Métropole et Hippocampe.

Ce stage s'adresse en priorité aux candidats au poste de patron d'embarcations collectives. Toutefois la participation de jeunes peu expérimentés sera aussi possible car intéressante pour mesurer la bonne pédagogie des candidats chefs de bord confrontés à des équipages standards.

Ce stage pourra donc permettre également une formation "équipier", étape préalable avant la formation préparant à la fonction de chef de bord.

Ce premier stage aura aussi pour fonction de valider notre approche. Dans cette perspective, il nécessitera la coopération obligatoire d'un effectif appréciable de chefs de bords formés, actuellement en fonction, ainsi que de contrôleurs ou instructeurs de la FVA.

Une possibilité de logement pour environ 60 personnes est envisagée pour ce stage.

Nous pouvons donc proposer aux associations des candidatures pour honorer les places suivantes :

- 7/8 chefs de bord instructeurs et contrôleurs
- 10 chefs de bord confirmés
- 10 stagiaires candidats chefs de bord VA
- 20/25 équipiers confirmés
- 10 stagiaires équipiers débutants (équipiers "ab initio").

La priorité sera donnée aux associations ou licenciés de la FVA, mais les candidatures extérieures seront admises en fonction des places disponibles. Le bureau de la FVA statuera éventuellement sur les candidatures pour arrêter la liste de participation définitive.

Les modalités de participation financière demandées à chaque participant ne sont pas encore arrêtées mais seront diffusées dès que possible ; la FVA participera au financement de ce stage.

Pour permettre la bonne organisation du stage et la mise au point de son encadrement, nous demandons aux associations et candidats de se faire connaître le plus rapidement possible auprès du secrétariat :

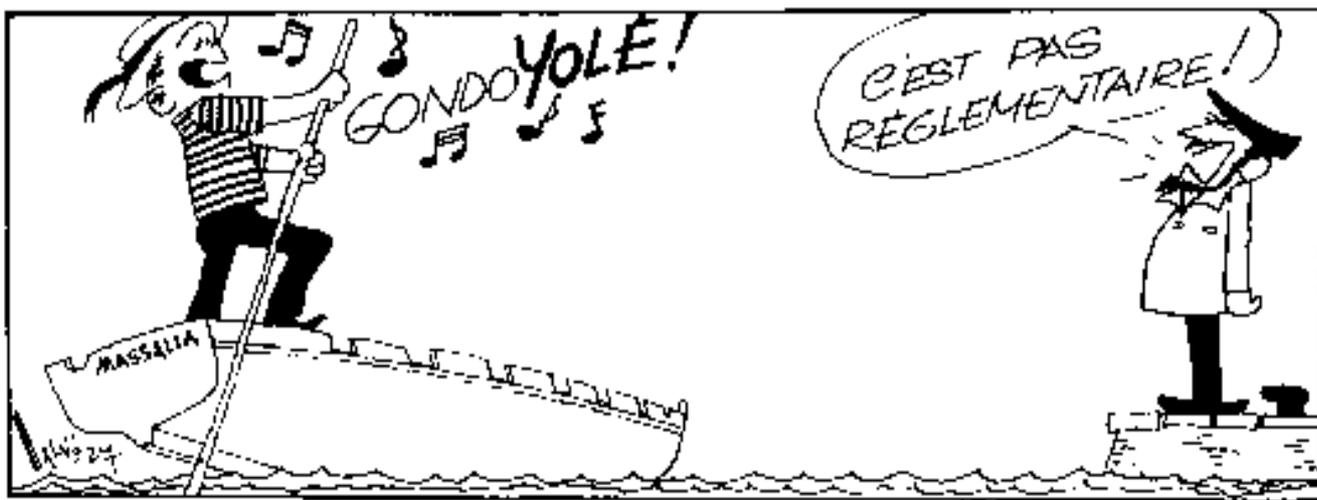
Jean-Pierre JOURNEAU

8, rue Jean et Jeanne

56860 SENE

Tél: 02 97 66 59 54

Courriel: j.journeau@tiscalia.fr



La sécurité: parlons-en

par JP Guéritaud et F. Vivier



C'est l'affaire de tous

Naviguer en voile-aviron, c'est souvent partir à l'aventure. Ça commence généralement par la construction du bateau dans le garage ou le jardin, muni des plans et du livret de construction détaillé (merci F. Vivier!), de quelques outils, de beaucoup d'enthousiasme et de beaux rêves de futures aventures nautiques, et de la volonté de faire face à tous les défis qui se présenteront. Et les questions ne tardent pas, parmi lesquelles beaucoup concernent la sécurité sous ses différents aspects: la construction, l'équipement et le gréement du bateau, l'armement de sécurité; la protection de l'équipage, la navigation, la réglementation, etc...

C'est l'un des premiers objectifs de la FVA

La FVA fait de la sécurité des pratiquants l'un de ses objectifs majeurs et souhaite permettre à tous de bénéficier des expériences, connaissances et compétences de ceux qui pratiquent depuis longtemps. La question de la sécurité revient régulièrement sur le forum Voile-Aviron du Centre Nautique de Sèvre et Loire (CNSL), ce qui prouve le sérieux de notre communauté, et la nécessité d'apporter des informations et réponses bien adaptées à notre pratique. Le carnet de Bord se propose donc d'inaugurer ici une rubrique régulière où nous ferons le point sur divers aspects de la question et ouvrirons nos colonnes à ceux dont l'expérience peut profiter à tous, que ce soit à travers une aventure un peu «chaude» et les enseignements à en tirer, ou à travers des compétences techniques reconnues. N'hésitez pas à nous communiquer vos textes. Dans chaque numéro nous développerons un thème particulier.

Ca commence d'abord dans la tête

La sécurité en bateau est une notion qui touche à beaucoup de choses et les technologies modernes y ont beaucoup contribué. De là à considérer que la technologie est LA solution, il n'y a qu'un pas ... très risqué. Encombrer son canot d'électronique et d'équipements sophistiqués n'est pas la bonne solution. La vraie sécurité s'appuie d'abord sur des qualités humaines qui s'appellent bon sens, modestie, anticipation, autonomie, aptitude naturelle mais aussi bien sûr l'expérience et la formation. Il faut savoir évaluer exactement le risque et adapter sa démarche à chaque situation. Les bateaux voile-aviron sont très divers, et leurs performances nautiques aussi, et la première démarche de sécurité consiste à tester et bien connaître son bateau. Contrairement à une idée reçue et largement accréditée par l'attitude de l'Administration, les bateaux creux voile-aviron peuvent être très marins s'ils sont bien construits et entre de bonnes mains.

Rappelons simplement la saga des drakkars, l'odyssée de Shackleton, -plus de 700 miles à travers l'océan Antarctique pour chercher des secours en Georgie du Sud dans un canot non ponté armé par cinq hommes - les doris des pêcheurs de Terre Neuve ou les baleinières de chasse. Mais avant d'envisager de grandes randonnées, il faut d'abord avoir testé le bateau dans diverses conditions de vent et de mer et avoir bien appris à le manoeuvrer.



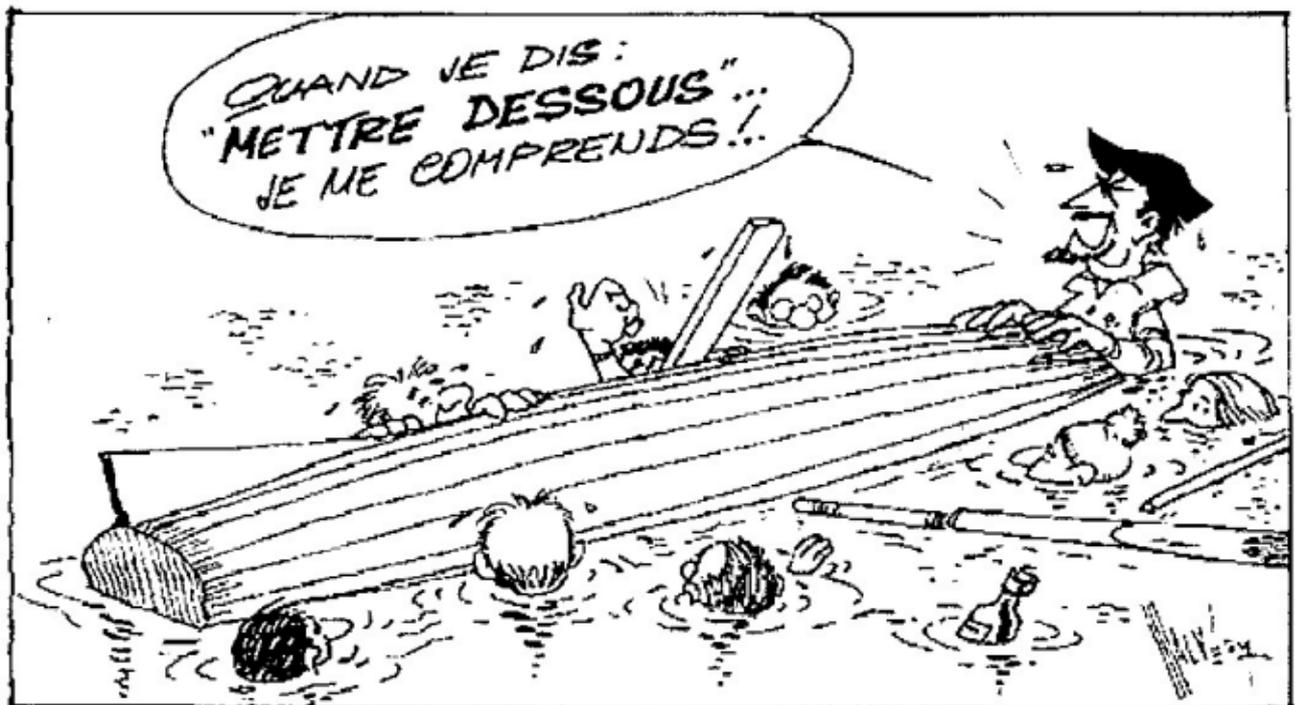
Chavirer: un risque important qu'il faut savoir éviter...

A la différence des dériveurs de sports, nos bateaux ne sont pas prévus pour chavirer. Or l'expérience prouve que, hormis quelques situations rarissimes, le chavirage résulte toujours d'une erreur humaine. Ça sera le déplacement de poids intempestif ou la vague de sillage vicieuse d'une grosse vedette qu'on n'a pas vu à temps ou pas su prendre sous le bon angle, c'est la survente qui nous surprend avec l'écoute amarrée ou coincée, c'est l'empannage involontaire ou mal contrôlé, c'est le ris qu'on n'a pas voulu prendre à temps.

Il y a quelques principes simples qui éviteront bien des coups de stress:

- repartir les poids à bord, en évitant de charger l'avant au portant ou l'arrière au près et ne pas surcharger le bateau;
- «veiller au grain» en permanence, pour voir venir la risée, la vague sauvage, le changement de temps, les effets de relief, le «pirate» avec sa grosse vedette;
- toujours garder la ou les écoutes à la main, prêtes à filer dans l'instant en cas de survente, JAMAIS tournées au taquet ou sur un cabillot;
- prendre un ris d'avance. En effet, selon un vieux dicton, c'est «plus facile à larguer qu'à prendre». Par ailleurs, un bateau écrasé par sa toile ne va pas plus vite, mais dérive et mouille beaucoup. On navigue souvent bien mieux avec un ris, même si on aurait pu porter toute la toile, car un bateau est fait pour avancer droit et non pas gité. La capacité à réduire la voilure est d'ailleurs une des différences majeures entre un voile-aviron et un dériveur léger;
- Ne pas hésiter à «saluer les grains» en mettant à la cape, écoute choquée et barre dessous ou voile complètement affalée, en attendant que ça passe. Il est très important de savoir mettre le bateau à la cape, barre amarrée et de savoir comment il se comporte alors tout seul.
Pour les amateurs de pêche à la traîne, c'est essentiel.

mais s'il se produit, il faut savoir y remédier



- Porter, en fonction du temps, brassières de sauvetage et vêtements chauds (éviter le coton qui perd toute capacité d'isolation dès qu'il est mouillé)
- Autant que possible, verrouiller la dérive en position basse : sandow passé par dessus une dérive sabre, cordage approprié coincé dans un clam-cleat «auto-release» qui permet un déblocage en cas de choc d'une dérive pivotante avec le fond .
- Prévoir une petite erse en cordage ou un trou bien dimensionné permettant de sortir la dérive de son puits après chavirage. C'est surtout important s'il n'y a pas de système de verrouillage.
- Ranger les drisses proprement de façon à pouvoir facilement affaler les voiles.
- S'assurer du bon fonctionnement du linguet de gouvernail, afin de ne pas perdre ce dernier lors du chavirage. De même, prévoir un dispositif approprié pour ne pas perdre la barre.
- Disposer d'une écope et aussi d'un seau (il peut être en toile) pour vider efficacement le bateau. Ce matériel doit être en permanence assuré par un cordage.
- Disposer un chiffon ou autre moyen qui permettra de boucher l'ouverture du puits de dérive pour faciliter l'assèchement du bateau.
- Mettre le matériel de signalisation (fusées, miroir, lampe torche, VHF étanche, balise, etc...) présent à bord dans un emplacement où il ne risque pas d'être perdu et où il sera possible de le prendre même si le bateau est chaviré (par exemple fixé par un sandow à la serre-bauquière).
- Ranger au maximum le petit matériel dans des coffres de rangement fermés ou dans des sacs amarrés à la coque.
- Veillez à ce que le matériel mobile (avirons, tangon, planchers, etc...) soit saisi ou arrimé de façon à ne pas risquer d'être perdu lors d'un chavirage.
- Enfin, se rappeler que seul un essai permettra de vérifier que le bateau et son équipage sont au point.

Il est conseillé d'avoir profité d'une belle journée d'été pour chavirer volontairement le bateau, avec l'assistance bienveillante d'un bateau ami, pour identifier les principales difficultés qui peuvent prendre une tournure dramatique dans d'autres circonstances.





Voiles et avirons dans les Pertuis

Une association pour «naviguer autrement»

par Yves Grosset-Grange - Alain Barres - Sébastien Volokove

C'est en 1994 qu'une petite bande de copains se sont associés pour créer «Voiles et Avirons dans les Pertuis». Au delà des buts officiels l'idée était de naviguer sympa et surtout de *naviguer autrement*. Ce vocable recouvrait alors, pour nous, un ensemble de qualités offertes par la rencontre entre un type d'embarcation les canots voiles-avirons et un environnement qui leur est parfaitement adapté: les pertuis charentais.

Une volonté de Naviguer autrement

Déjà lassés par la «course à l'armement» proposée par la filière nautique, fort circonspects quand à l'impact sur l'environnement d'un tel développement, convaincus que le vieil adage «gros bateaux, gros soucis» s'accommodait mal de l'idéal de liberté pourtant accroché à l'idée d'aller sur l'eau, nous nous sommes parfaitement retrouvés dans les qualités des petites embarcations mixtes et par extension des petits canots transportables. Parmi ces qualités nous pouvons citer celles qui nous semblent les plus évidentes:

- Simplicité des mises à l'eau et diversité des lieux offerts aux petits transportables
 - Spontanéité des sorties décidées au dernier moment
 - Élégance des gréements souvent inspirés de la tradition
 - Découverte des paysages littoraux les plus variés
 - Discretion et esthétique dans les sites historiques et les milieux naturels
 - Sensations fortes dès force 4
 - Plaisir de recevoir les marques d'admiration des plaisanciers rencontrés
 - Facilité des relations avec les marins professionnels grâce à notre apparence modeste.
- Bref, rien que du bonheur!



Une association pour faire connaître les bateaux voile-aviron

Les statuts de l'association ont donc été déposés en mars 1994 avec pour buts de *favoriser et promouvoir la pratique et la connaissance des canots voiles-avirons, et des petits bateaux traditionnels*.



Nos adhérents, une vingtaine, sont des propriétaires de bateaux «voile-aviron», mais nous accueillons aussi des pratiquants qui n'ont pas de bateau, ou les vélirameurs de passage dans notre région. Nous avons également tissés des relations avec le milieu associatif local et notamment avec *Bateaux traditionnels d'entre Loire et Gironde*¹ association créée en 1977 pour conserver la mémoire et l'histoire maritime de notre région (travailler sur les activités traditionnelles et les constructions bois avant la mécanisation, sur La Rochelle et la côte Atlantique) entre Loire et Gironde. La complémentarité de nos deux associations patrimoine maritime local d'un côté, pratiquants passionnés de l'autre, s'incarne dans le projet de maintenir en état et de faire naviguer une yole de l'île de Ré : *la Maline*.

Nous organisons des navigations en commun dans les pertuis charentais et participons régulièrement aux rassemblements et aux raids en France et à l'étranger. En juin 2006, douze bateaux ont participé à la *Ronde des Pertuis*, randonnée organisée par notre association, de la Sèvre à la Seudre, par les îles de Ré, d'Aix et d'Oléron, soit environ 125 milles en cinq jours (voir détails de cette première sur le site www.naviguer-autrement.com).

Farouchement attachés à notre indépendance, non pas en tant qu'association mais surtout comme pratiquants d'un sport loisir qui exalte sentiments de liberté et autonomie, nous naviguons sur des bateaux construits ou payés à la sueur de notre front et nous ne demandons (presque) rien à personne. Juste un peu d'eau, de vent et, si possible, d'un peu de soleil nous sont nécessaires, mais ces biens sont à tout le monde et pour l'instant gratuits.

¹ *Bateaux Traditionnels d'entre Loire et Gironde*, voir <http://www.culture.gouv.fr/mpe/carto/fiches/151.htm>

Voiles et Avirons dans les Pertuis

59, quai Louis Prunier - 17000 La Rochelle
<http://locum-oleron.club.fr/chapi900.html>
tél. : 05 46 00 11 34 Mel: asso-vap@hotmail.fr

Libérer les cales de mise à l'eau

par Yves Grosset-Grange - Alain Barres - Sébastien Volokove

Le libre accès aux cales

L'association a précisé ses statuts en 2004 par l'ajout d'un troisième objectif: *promouvoir un style de navigation autonome, responsable et économe*. Nous avons préféré ces adjectifs comme éléments structurants de notre identité plutôt que de porter le fer sur des débats relatifs à la Tradition. En effet, nous sommes toujours très intéressés par la découverte ou la participation aux activités liées au littoral, qu'il s'agisse d'activités de loisir ou professionnelles, traditionnelles ou d'avant-garde. Nos choix de navigation nous amènent à naviguer au plus près des rivages et pour cette raison nous sommes très sensibles à la qualité de l'environnement le long du littoral, au patrimoine naturel, construit ou portuaire. Or c'est de ce côté-là que les problèmes se posent. C'est pourquoi les activités de l'association se développent également aujourd'hui du côté de la promotion et de la défense de notre style de navigation.

Les cales de mise à l'eau: pour un accès libre et gratuit à la mer

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux cales de mise à l'eau et ce, pour plusieurs raisons:

o C'est d'abord un des éléments essentiels du patrimoine littoral car s'y rencontrent depuis des siècles les acteurs de la vie côtière: pêcheurs, mytiliculteurs, ostréiculteurs, militaires, constructeurs de bateaux et aujourd'hui plaisanciers:

o C'est aussi un bon exemple de l'interdépendance dans le paysage entre nature, histoire, patrimoine, environnement et développement économique.

Certaines cales sont anciennes et même protégées au titre des monuments historiques ce qui entraîne des contraintes justifiées- pour leur entretien et leur restauration. Malheureusement beaucoup d'autres sont à l'abandon ou grossièrement rapetassées, il y a donc souvent un problème d'entretien des cales, problème qui concerne en principe les communes, encore que ce ne soit pas toujours aussi simple. Beaucoup de cales servent aux professionnels. Les plaisanciers (au sens très large) ont aussi besoin des cales pour mettre leurs bateaux à l'eau.

L'utilisation des cales est un phénomène actuel dont on peut prévoir qu'il va s'aggraver car le manque de places pour stationner les bateaux dans les ports incite de plus en plus les plaisanciers à acheter des bateaux transportables. Ceux qui comme nous apprécient le silence et la simplicité choisissent des petits voiliers ou des voiles-avirons qui conviennent

parfaitement à la sortie de la journée ou à la randonnée de quelques jours. On pourrait les comparer à des VTT de la mer. D'autres plaisanciers préfèrent des engins puissamment motorisés, plus rapides, supposés plus valorisants (Cf. l'image de l'homme et de la femme...- véhiculée dans les revues spécialisées) mais surtout plus bruyants! On les appelle souvent les 4X4 de la mer. Quoi qu'il en soit, ils sont aujourd'hui les principaux utilisateurs des cales, or ils ne sont pas toujours les bienvenus à cause des nuisances qu'ils font supporter aux riverains.

o Certaines communes ont fermé les cales ou les ont rendu payantes. Cela provoque notre mécontentement à nous qui sommes des navigateurs discrets et économes, d'où la campagne que nous avons engagée.

La question politique posée est bien celle d'un choix de développement!

Il nous semble que la liberté et la gratuité de l'accès aux plans d'eau navigables ne sont pas négociables en vertu du principe de la liberté de circulation. Certaines villes ont répondu favorablement à nos démarches ¹, en particulier les municipalités de La Rochelle et de La Tremblade. Leurs réponses sont exemplaires puisqu'on nous confirme la gratuité des cales pour les petits bateaux à voile sans moteur. Cette discrimination positive au profit de pratiques peu stressantes pour l'environnement nous paraît devoir servir de modèle. De même que beaucoup de communes s'efforcent de favoriser piétons et cyclistes, il nous semble que chaque commune devrait offrir au moins un accès gratuit et sécurisé à l'eau pour les embarcations silencieuses. Cette disposition n'exclut pas d'autres services payants: poste d'eau, parc de stationnement pour les remorques, etc.

En fait le plus difficile reste à faire: obtenir que la règle soit la même pour tous y compris au niveau national. Nous avons posé le problème, sa solution dépend des élus, certes ils sont sollicités par des sujets plus graves mais non moins symboliques. L'éparpillement des responsabilités et, l'imbricatio des réglementations ne facilitent pas les évolutions. Voilà un bon thème d'action pour la Fédération Voile-Aviron.

La carte des cales charentaises:

<http://www.naviguer-autrement.com/repcales/cales.htm>

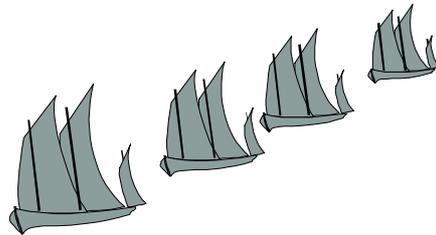
¹ Nous avons envoyé 13 lettres: 9 aux élus, 3 aux administrations d'état, 1 au Conseil supérieur de la navigation de plaisance. Tous ont répondu sauf deux élus.



Une action exemplaire

La FVA s'associe pleinement à l'initiative de l'**association Voile et Aviron dans les Pertuis** pour libérer l'accès aux cales charentaises de mise à l'eau. Nous proposons que, sur le principe du travail que cette association nous présente ici, d'autres associations, sur tout le littoral français, entreprennent un recensement descriptif des cales de mise à l'eau dans leur domaine de navigation et établissent des cartes, sur le principe de celle publiée sur le site de cette association, La publication de ces cartes permettra ainsi à la FVA d'engager une démarche nationale pour faire libérer l'accès de ces cales aux pratiquants voile-aviron.

Sur la panne des yoles



Québec 2008:

l'année prochaine entre le 24 et 31 juillet, la ville de Québec fête le 400^{ème} anniversaire de sa fondation. Pour la partie nautique elle organise sur le St Laurent un Défi Jeunes Marins engageant 8 à 10 grandes yoles françaises, 2 britanniques et 5 yoles américaines ou canadiennes.

L'Atlantic Challenge 2008:

il aura lieu en Finlande à Jakobstaad et engagera une quinzaine yoles dont une française voire deux. On ne connaît pas encore l'identité du ou des bateaux appelés à porter les couleurs nationales d'autant que beaucoup d'unités qui étaient en capacité de le faire se sont engagées pour le rassemblement Québécois. On en saura plus à la réunion de l'Atlantic Challenge International Board qui se tiendra à l'automne prochain.

Plan des yoles de bantry: Mike Newmeyer, charpentier de marine, ancien responsable des Apprenticeshop aux USA et patron de la yole du Traict travaille à construire un site qui sera ouvert à tous sur lequel il recueille le maximum de données sur les yoles de Bantry construites dans le monde. Nous vous donnerons plus de précisions sur cette réalisation dans le prochain Carnet de Bord.

Une ouverture vers l'Afrique

Signalons l'initiative de Gilles BUTIN et de son association culturelle de chants de marins Cap Canaille d'inviter un équipage sénégalais mixte à découvrir la navigation sur les yoles de Bantry pendant 10 jours en septembre à l'occasion de la manifestation Septembre en Mer, à Marseille. A quand une yole sénégalaise ?



Calendrier Voile aviron (non exhaustif)

Mai

Semaine du Morbihan (14- 20)

Juin

Voiles d'en haut .Lac de Serre-ponçon (29 , 29 juin, 1er Juillet)

Juillet

Accueil de la Tall ships' Race à Toulon. Rencontre des yoles de Méditerranée (21-24 juillet)

Régates du bois de la Chaise. Noirmoutier

Oléron (20 - 22juillet)

Route de l'Amitié (27 juillet-4 aout)

Août

Chant de marin Paimpol (3- 5 aout)

Rendez vous de l'île de Ré (4-5 aout)

Adour : 25 et 26 août 2007. Programme et inscription <http://locum-oleron.club.fr/chapi500.html>

Remontée de la Seudre (25-26)

Septembre:

La Rade à bout de bras. Cherbourg (15-16 septembre)

Rendez vous de l'Erdre

Rallye des bords de Gironde

Festival de Loire Orléans (19-23 septembre)

Régates de Trentemoult

Régates des yoles. Marseille(21- 22 septembre)

Pour plus de détails, voir le site Internet.



Bulletin: Rédaction: Paul Le Joncour. Conception - réalisation: JP Guéritaud. Dessins: R. Malvezzy.

FEDERATION VOILES-AVIRON

Secrétariat du bulletin: Paul Le Joncour, 30 rue de la Gare, 29100 Douarnenez

Courriel: JOELLE.LE-JONCOUR@wanadoo.fr. Tel 02 98 74 06 41

<http://www.voileaviron.org>